

**COMMENTAIRES POUR LES AUDIENCES PUBLIQUES
SUR LE PROJET GRANDE BALEINE**

de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

**présentés aux
Commissions environnementales Grande Baleine**

Mars 1992

**rédigés par Gilles Gauthier
avec la collaboration de Pierre Gosselin et Guy L. Côté**

COMMENTAIRES DE

L'UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

POUR LES AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE PROJET GRANDE BALEINE

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) annonce son intention de participer aux consultations publiques sur le projet Grande Baleine. L'UQCN est un groupe environnemental oeuvrant dans le domaine de la conservation des milieux naturels et la protection de l'environnement. L'UQCN regroupe 112 organismes environnementaux, compte 5000 membres individuels et représente plus de 55 000 personnes. Notre organisme a toujours été présent aux audiences publiques portant sur des méga-projets dont les conséquences sont importantes pour l'environnement. L'UQCN est aussi membre du Forum Grande Baleine et appuie donc les démarches du Forum.

L'action de l'UQCN se fonde sur les principes de la Stratégie mondiale de la conservation. Ceux-ci visent à : maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et veiller à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. Notre organisme souscrit entièrement à la philosophie du développement durable en matière de développement économique. En se basant sur ces principes, l'UQCN a récemment établi sa politique en matière d'énergie au Québec, politique qui a été appuyée à la dernière assemblée générale de l'organisme. C'est donc dans cette optique que nous vous soumettons les éléments que nous jugeons essentiels d'inclure dans la directive à Hydro-Québec pour la tenue d'audiences environnementales sur le projet Grande Baleine.

1. La justification du projet Grande Baleine

Dans le mandat de la Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales, il est mentionné explicitement que la justification du projet Grande Baleine devra être étudiée: "La commission n'a pas pour mandat de faire des recommandations concernant la politique énergétique du Québec. Cependant, elle se penchera sur la raison d'être du projet Grande Baleine dans une perspective de développement durable. De plus, elle sera habilitée à examiner les impacts du projet et ses variantes d'aménagement qui peuvent atténuer les impacts environnementaux sur les éléments du milieu relevant de la compétence du gouvernement fédéral" (extrait du mandat de la Commission fédérale; italiques ajoutés). Pour l'UQCN, il est clair qu'une analyse en profondeur de la raison d'être du projet doit avoir lieu. L'évaluation du bien-fondé d'un projet comme Grande Baleine implique, notamment, de définir avec précision la demande énergétique future du Québec par catégorie de clients (résidentiel, commercial, industriel, etc.); de préciser les scénarios de croissance économique utilisés par Hydro-Québec dans ses prévisions; d'indiquer les alternatives au projet Grande Baleine envisagées par Hydro-Québec. Les alternatives devraient inclure les mesures de conservation qui pourraient être mises de l'avant par Hydro-Québec pour réduire ou même éliminer la croissance énergétique future du Québec ainsi que les projets de petite envergure (ex: cogénération) envisagés par Hydro-Québec pour répondre à la demande énergétique.

La question de l'exportation d'électricité vers nos voisins du sud devra aussi être abordée puisqu'elle est une des justifications données par Hydro-Québec pour la construction de Grande Baleine. On devra s'interroger sur la valeur écologique des exportations d'électricité, à savoir si l'énergie exportée sert à réduire la consommation de combustibles fossiles aux États-Unis et ainsi réduire les émissions polluantes responsables des précipitations

acides ou si cette énergie ne sert qu'à alimenter une croissance industrielle soutenue.

2. Impacts sur les écosystèmes entiers

On devra discuter des impacts environnementaux au niveau des écosystèmes tout entiers et non seulement au niveau de chaque espèce prise séparément. Parmi les écosystèmes les plus importants de la région, citons les écosystèmes aquatiques (lacs/rivières), riverains (berges), humides (marais, tourbières), la forêt, la toundra, les estuaires et la baie d'Hudson. Les pertes ou modifications d'habitats appréhendées devront être chiffrées en superficie d'écosystèmes et non pas en terme de territoire brut. Par exemple, on sait déjà que la superficie du Nouveau-Québec inondée par les réservoirs projetés est minime. Toutefois, certains écosystèmes seront plus touchés que d'autres. Ainsi, les écosystèmes aquatiques et riverains seront les plus touchés par les aménagements. Or, ces écosystèmes sont justement les milieux les plus productifs du point de vue biologique et les plus restreints par leur superficie. Au delà des pertes en terme de superficie, il faudra discuter quels seront les impacts sur les différentes composantes des écosystèmes, par exemple comment la diversité ou les relations entre les différents niveaux trophiques seront perturbés. Il faudra aussi aborder les effets cumulatifs sur les écosystèmes des aménagements proposés à Grande Baleine, de ceux déjà réalisés (rivière la Grande) et des aménagements futurs (Ontario et Manitoba).

3. Impacts sur l'ensemble des ressources fauniques et floristiques

Les ressources fauniques sont abondantes dans plusieurs secteurs de Grande Baleine et les impacts appréhendés sur les populations

animales devront être connus. Parmi les espèces touchées, on note les oiseaux migrateurs (surtout aquatiques mais aussi terrestres) qui occupent le secteur, soit en migration, soit pour la reproduction, ou les deux. Plusieurs mammifères tant terrestres (ex: caribou) que marins (ex: bélugas) occupent aussi la région et ont une grande valeur. Les poissons, abondants dans tous les cours d'eaux du bassin Grande Baleine, seront évidemment les plus touchés par les aménagements hydroélectriques. Il est aussi important de souligner que plusieurs espèces rares (susceptibles de devenir espèces vulnérables ou menacées selon la nouvelle législation du Québec) sont présentes dans la région (ex: phoque d'eau douce, canard harlequin, macreuse à bec jaune, aigle doré et faucon pèlerin) et que ces espèces devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

La flore, bien que moins connue que la faune, est aussi riche dans certains secteurs de Grande Baleine. Plusieurs communautés végétales sont représentées dans la région. Comme pour la faune, une attention particulière devra être portée à la présence possible de plantes rares.

4. Protection d'espaces naturels en milieu nordique

Le réseau de parcs et d'aires protégées du Québec, déjà gravement déficient dans la partie méridionale, est inexistant en milieu nordique. Il est impératif d'établir un réseau d'espaces naturels protégés au Nouveau-Québec pour les générations futures. Un inventaire de tous les sites ayant des particularités géologiques ou biologiques uniques ou représentatives du milieu devra être réalisé dans le secteur de Grande Baleine. A cela on devra aussi ajouter les sites patrimoniaux ayant une valeur culturelle pour les autochtones. Ceci permettra d'établir une banque des meilleurs sites, lesquels seront appelés à devenir éventuellement des parcs. La présence de sites à fort potentiel de conservation devra faire

partie du processus conduisant à la planification des aménagements hydroélectriques et, au besoin, on devra considérer des alternatives au développement proposé afin d'empêcher la destruction de ces sites.

5. Les problèmes toxicologiques

La création de réservoirs en milieu nordique cause souvent la mise en circulation de plusieurs éléments normalement emprisonnés dans le sol et dont plusieurs sont toxiques pour les espèces vivantes. Le mercure en est le principal exemple. Une évaluation de toutes les substances toxiques susceptibles d'être mises en circulation par l'inondation et de leurs effets aigus et chroniques sur l'environnement devra être faite.

6. Impacts futurs découlant du projet Grande Baleine

On devra aussi considérer tous les impacts indirects sur l'environnement générés par le projet dans le futur. Le plus important sera sans aucun doute l'accès donné au territoire par l'infrastructure de transport d'Hydro-Québec. Les impacts (utilisation de la faune, pollution, etc.) d'une affluence de chasseurs, pêcheurs ou autre touristes, sur l'environnement d'un milieu fragile comme celui de Grande Baleine, devra être prise en considération.

7. Mesure de mitigation

Tout développement en milieu nordique (barrages, routes, etc.) comporte nécessairement des pertes d'habitats pour la faune et des dommages aux écosystèmes (ex: perte de pouvoir de fixation du CO₂ par la disparition de végétation, émission accrue de CO₂ par

l'augmentation de la matière en décomposition). Il faudra viser une perte nette de zéro, c'est-à-dire que pour chaque km² d'espace naturel détruit (forêt, marais, etc.), une superficie équivalente devrait être récupérée (ex: reboisement) ailleurs au Québec ou même dans le monde. Les mesures envisagées par Hydro-Québec en ce sens devront être discutées.

8. Méthodologie de pondération environnementale utilisée

Les scénarios de développement proposés par Hydro-Québec pour Grande Baleine sont le résultat de nombreux choix et compromis aux niveaux de l'ingénierie, des coûts et de l'environnement. Il est important de connaître la méthodologie et les critères utilisés par Hydro-Québec pour faire ces choix. En particulier, il faudra savoir quels facteurs environnementaux ont été retenus dans la planification du projet et quelle pondération a été donnée à ces facteurs par rapport aux critères économiques, techniques et autres dans le processus final de prise de décision. Le problème de l'évaluation du coût réel des aménagements hydroélectriques en tenant compte des externalités environnementales est un aspect fondamental qui devra être abordé parce que Hydro-Québec n'a pas démontré que ces facteurs ont été pris en considération dans son évaluation des coûts du projet.